

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

17 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 29

VOTANTS : 37

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Damon, Mme De Crémiers, Mme Dervernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron, M. Touchet (Gien), M. Pressoir (Langesse) M. Savrot (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents ayant donné pouvoir :

M. Chevré à Mme Chevallier
M. Crozat à M. Rougeron
Mme De Metz à M. Hidas
Mme Bourdin à Mme Chambon
M. Darmois à Mme Le Hardy
M. Boulogne à Mme Charpentier
Mme Perron à M. Tagot
Mme Poirier à M. Boucher

Etaient absents excusés :

Mme Quaix, M. Cammal,

Etaient absents :

M. Bouleau
Mme Poirier Chevallier

Madame Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2020/036

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 - budget principal

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2019 :

Pour la section de fonctionnement :

CHAPITRES	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services		3 202 416.01	
73	Impôts et taxes		13 300 579.30	
74	Dotations et participations		4 513 523.40	
75	Autres produits de gestion		215 304.58	
013	Atténuation de charges		68 136.89	
76	Produits financiers		137 025.57	
77	Produits exceptionnels		6 902.58	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		380.81	
002	Excédent reporté		1 744 809.09	
011	Charges à caractère général	3 089 130.24		
012	Charges de personnel	8 093 612.50		
65	Autres charges de gestion	4 407 720.50		
014	Atténuation de produits	3 504 977.50		
66	Charges financières	219 782.75		
67	Charges exceptionnelles	6 494.50		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	555 468.18		
	TOTAL FONCTIONNEMENT	19 877 186.17	23 189 078.23	3 311 892.06

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2019 présente un excédent de 3 311 892,06 €.

Pour la section d'investissement :

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 703 017,33	
13	Subventions d'investissement		608 410,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		1 885,66	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		555 468,18	
23	Immobilisations en cours		14 860,14	
27	Autres immobilisations financières		20 000,00	
001	Excédent reporté		654 648,54	
16	Emprunts et dettes assimilées	757 931,26		
20	Immobilisations incorporelles	159 440,03		
204	Subventions d'équipement versées	56 734,29		
21	Immobilisations corporelles	676 806,21		
23	Immobilisations en cours	2 545 947,38		
27	Autres immobilisations financières	20 000,00		
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	380,81		
458101	Opération pour le compte de Tiers - étude Gemapi	41 214,69		
	TOTAL INVESTISSEMENT SANS LES RAR	4 258 454,67	3 558 289,85	-700 164,82

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 700 164,82 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses3 093 666,68 €

Total recettes1 396 714,00 €

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à de 2 397 117,50 €.

Le compte administratif 2019 du budget principal dégage un excédent global de 914 774,56 € avec les restes à réaliser.

Les restes à réaliser :**Total dépenses.....3 093 666,68 €****Total recettes.....1 396 714,00 €**

Les restes à réaliser se décomposent comme suit :

En dépenses,

- Opération 52, cœur de village de Poilly-lez-Gien, 59 915,36 €.
- Opération 56, cœur de village de Coullons, 337 651,50 €
- Opération 59, cœur de village de Les Choux, 12 024,78 €
- Opération 63, PLUI, 50194,33 €
- Opération 89, salle de boxe, 11 532,57 €
- Opération 91, village entreprises, 1 030 600,29 €
- Opération 410, cœur de ville de Gien, 593 676,48 €
- Opération 540, OPAH, 30 526,72 €
- Opération 541, MSP, 55 033,47 €
- Opération 591, cœur de village Le Moulinet, 263,04 €
- Chapitre 16, dépôt et cautionnements, 240,00 €
- Chapitre 20, immobilisations incorporelles, 68 803,33 €
- Chapitre 204, Subventions d'équipement versées, 5 000,00 €
- Chapitre 21, immobilisation corporelles, 158 086,64 €
- Chapitre 23, immobilisation en cours, 659 177,99 €
- Chapitre 45, étude GEMAPI, 20 940,18 €

En recettes,

- Chapitre 10, 125 835,63 €
- Chapitre 13, 1 208 723,50 €
- Chapitre 45, 62 154,87 €

*Sur avis favorable de la commission finances du 9 juillet 2020,**Sur avis favorable du Bureau du 16 juillet 2020,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 3 août 2020,

le Vice-Président,

Alain Chaborel

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été
effectuées le **31 JUL. 2020**

